

Centre de santé

Filieris
la santé en action

**Au service
des patients
et des territoires**

filieris.fr

Filieris, l'offre de santé de la CANSSM

L'offre de santé Filieris est issue de la longue histoire du régime minier.

Elle est gérée par la **CANSSM, Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines**, créée en 1946 pour assurer la gestion du régime spécial de sécurité sociale des mines.

À proximité des principaux puits de mines, **la CANSSM a installé un réseau de professionnels de santé, autrefois réservé aux mineurs et à leur famille, aujourd'hui ouvert à tous.**

Les mines françaises étant désormais fermées, la CANSSM dédie son savoir-faire et l'expertise de ses soignants à tous les patients, au travers de son offre de santé Filieris.

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) signée avec l'État, **la CANSSM adapte son offre de santé Filieris** dans une logique de territoires, de santé publique et d'efficacité. Son projet de santé s'inscrit résolument dans les orientations de la **stratégie nationale de santé**.

Attachée à ses missions historiques, aujourd'hui déléguées ou transférées à ses partenaires, la CANSSM veille également, grâce à leur collaboration active, à la bonne qualité du service opéré par ces derniers au bénéfice de ses affiliés miniers.



LA PROTECTION SOCIALE DES MINES

La CANSSM assure le pilotage du régime spécial de Sécurité sociale des mines. La gestion des activités de prestations de Sécurité sociale a été progressivement déléguée à d'autres organismes :

- Assurance maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles → **CNAM**
- Assurance vieillesse et invalidité → **Caisse des Dépôts et Consignations**
- Action sanitaire et sociale individuelle → **ANGDM**

La CANSSM reste garante du respect des droits des affiliés en application des règles propres au régime minier et de la qualité du service rendu aux assurés.

Une offre au cœur du parcours de santé

Les équipes

4 025 collaborateurs dont :

365 médecins généralistes, spécialistes et chirurgiens-dentistes

Les centres de santé

121 centres de santé, dont :

105 centres de santé médicaux et infirmiers

7 centres dentaires

Les établissements

11 établissements sanitaires (soins médicaux et de réadaptation, unités de soins de longue durée, hôpital de proximité)

6 EHPAD

4 résidences autonomie

1 résidence d'hébergement temporaire

Les services à domicile

17 services de soins infirmiers à domicile (1 729 places)

2 services autonomie (Aide et soins/Aide)

Les services complémentaires à l'offre de soins

13 pharmacies

1 service de vente et de location de matériel médical

1 magasin d'optique

La prévention et la promotion de la santé

1 centre de vaccination

1 centre d'examen de santé

1 centre d'information de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles

1 maison des aidants

L'activité



184 000 patients en médecine générale



8 109 personnes prises en charge par les services autonomie à domicile (aide et/ou soins)



5 200 clients de l'aide à domicile



22 000 patients en soins infirmiers dans les centres de santé



2,8 M€ consacrés à la prévention et à la promotion de la santé en 2025

Filieris, une offre de santé ouverte à tous

Filieris délivre des soins et de l'accompagnement dans les territoires où il est présent. Les prestations de Filieris s'adressent à tous les patients, quel que soit leur régime d'affiliation. Elles proposent le tiers-payant et sont accessibles sans dépassement d'honoraires.



Les centres de santé

Ils prodiguent les soins courants : médecine générale, soins infirmiers et, suivant les centres, médecine spécialisée et soins dentaires. Ils assurent également des actions de prévention et de santé publique dans une logique de parcours, en particulier pour le repérage des personnes vulnérables et le dépistage des maladies chroniques (diabète, cancers...).

Les services à domicile

L'offre Filieris propose un accompagnement à domicile (aide et soins) visant à favoriser le retour à domicile après une hospitalisation ou à contribuer au quotidien au maintien à domicile des personnes âgées, isolées ou dépendantes. Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA) et maladies neurodégénératives interviennent dans le cadre d'une thérapie non médicamenteuse.



Les établissements de santé

Ils prennent en charge les patients à la suite d'une affection médicale aiguë ou d'une intervention chirurgicale. Les patients y sont accueillis en hospitalisation complète ou uniquement de jour.

Certains établissements proposent aussi une unité de soins de longue durée, des unités de médecine (hôpital de proximité) ou des prises en charge spécifiques telles que l'accueil de jour pédiatrique ou l'hospitalisation à domicile.



Les Ehpad et résidences pour personnes âgées

Ces établissements sont destinés aux personnes âgées dépendantes ou non (Ehpad, résidences autonomie, résidence d'hébergement temporaire). Certains Ehpad proposent des unités de vie Alzheimer, animées par un personnel spécialisé assurant de nombreuses activités adaptées – comme les espaces de stimulation sensorielle.

Les services complémentaires à l'offre de soins

- Magasin d'optique.
- Vente et location de matériel médical (Nord uniquement).
- Pharmacies (exclusivement réservées aux affiliés miniers).



Un réseau en constante évolution

Pour proposer une médecine et un accompagnement de qualité, Filieris s'adapte en continu : évolution du réseau en réponse aux besoins des territoires, développement des compétences des équipes, modernisation des équipements et démarches de certification de la qualité de service.

Définir des stratégies de proximité avec les acteurs locaux

Du fait de son expertise et de son implantation historique, **Filieris intervient de manière coordonnée avec les acteurs locaux** : collectivités, associations, acteurs de la protection sociale. L'objectif : accompagner les patients dans leurs parcours, lutter contre la désertification médicale et défendre l'égalité d'accès aux soins.

Filieris contribue par exemple à la permanence des soins ou conduit des expérimentations avec d'autres acteurs locaux pour élargir les services contribuant au maintien à domicile des aînés.

S'adapter en permanence

Pour s'ajuster aux évolutions des territoires et aux besoins des patients tout en veillant à l'équilibre économique des structures, **Filieris adapte son réseau d'implantations et diversifie les services** de ses établissements : création de centres de santé, regroupement de médecins salariés et de professionnels libéraux au sein de maisons de santé, transformation des résidences autonomie en Ehpad...

Moderniser nos équipements

Pour le confort des résidents comme des patients, Filieris conduit d'importants **programmes de réorganisation et de modernisation de ses structures**. En 2025, 4,5 M€ d'investissement ont ainsi été réalisés pour la modernisation des bâtiments de l'offre de santé.



Généraliser la démarche qualité à toute l'offre

Filieris est engagé dans une démarche qualité pour toutes ses structures. Ses établissements de santé sont ainsi régulièrement évalués dans le cadre de la certification de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les centres de santé Filieris s'inscrivent dans **une démarche d'amélioration continue de la qualité**. Vingt-huit d'entre eux ont déjà obtenu leur certification AFNOR.



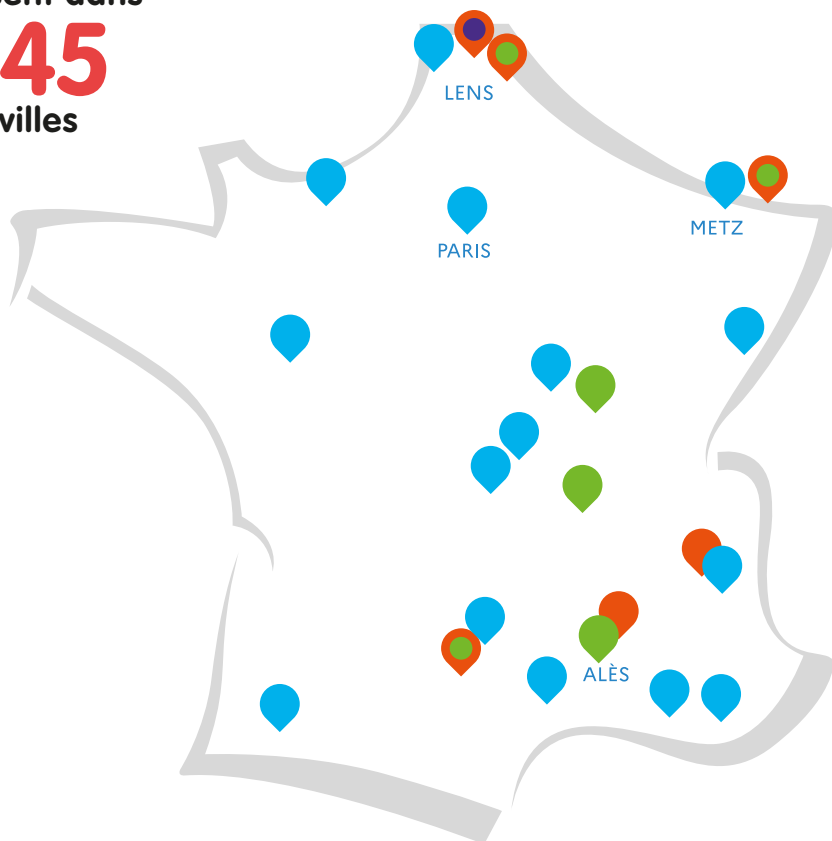
Recruter de nouveaux médecins pour maintenir l'accès aux soins

Veiller au maintien d'une offre de soins dans des zones souvent sous-dotées médicalement passe en premier lieu par le recrutement de professionnels de santé. Filieris conduit **une politique de recrutement active**, principalement sur des profils soignants mais aussi sur les métiers de gestion de l'offre de soins.

Les centres de santé Filieris accueillent régulièrement des **stagiaires, étudiants en médecine ou internes**. Supervisés par des médecins formés à la maîtrise de stage, les jeunes soignants découvrent ainsi l'exercice salarié dont ils n'avaient pas forcément connaissance mais qui répond à leurs aspirations. 219 stagiaires ont ainsi été accueillis en 2025 dans les centres de santé Filieris, dont 83 stagiaires en médecine et 120 élèves infirmiers.



Filieris
présent dans
145
villes



* Pour les centres de santé, consultations secondaires et annexes.

Santé ambulatoire

Médecine générale et spécialisée, soins infirmiers, centres de santé dentaire, kinésithérapie, prévention et santé publique

Établissements

EHPAD, établissements de santé (SMR, USLD, réhabilitation respiratoire), résidences autonomie

Aide et soins à domicile

Équipes spécialisées Alzheimer

Services

Matériel médical, magasin d'optique

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Filieris est une marque déposée par la CANSSM pour son offre de santé.

Filieris
la santé en action